

- Degrés-jours et développement.
- Maladie observée et qu'est-ce qu'on observe : anthracnose, excoriose, tumeur du collet.
- Actions de prévention : mildiou, pourriture noire, anthracnose, blanc et excoriose.
- Traitements herbicides.
- Protection contre le gel.
- Températures critiques pour le gel dans la vigne.
- Scarabée japonais : pièges à installer prochainement.
- Phylloxera de la vigne : 1^{res} galles observées.
- Références.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



3 : Bourgeon dans le coton



5 : Pointe verte



6 : Pousse verte



7 : 1^{re} feuille déployée



9 : 2-3 feuilles déployées



12 : 4-5 feuilles déployées, inflorescence visible

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 22 mai 2013 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 22 mai	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	20,8	2,0	ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer, Saint-François	52,9	33,2	7-9/3-6/6-7 (21 mai)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas, Tingwick	125,9	72,8	9-12/ND/ND (15 mai)
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien, Scott	88,0	49,7	ND/ND/ND
Estrie : Lennoxville, Magog, Richmond	111,3	63,1	ND/ND/9-12
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette	90,1	55,8	9/ND/9 (17 mai)
Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka	101,2	64,5	9-12/9/12 (21 mai)
Mauricie	85,9	58,3	ND/ND/ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe, Verchères	129,8	72,6	12/7/ND (17 mai)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde	126,8	73,5	12/6/ND (15 mai)
Outaouais : Chénéville, Luskville, Montebello	96,6	52,8	5-6/ND/6-7 (17 mai)
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	66,5	44,8	ND/ND/ND

Données provenant d'Agrométéo

ND : donnée non disponible

MALADIES OBSERVÉES

Les conditions météo sont présentement propices pour le développement de l'**anthracnose** (température supérieure à 2 °C, précipitations de plus de 2 mm et durée de mouillure du feuillage prolongée) et d'**excoriose** (température variant entre 15 et 20 °C et durée de mouillure du feuillage de plus de 6 heures).

Les nouvelles galles de la **tumeur du collet** commencent à être visibles à ce moment-ci. Malheureusement, aucun pesticide n'est efficace en champ, car cette maladie est causée par une bactérie (*Agrobacterium vitis*) qui « circule » dans la sève de la plante. La bactérie entre dans la plante à la suite de blessures causées par les travaux mécaniques ou de blessures dues au gel. L'infection est donc systémique. Une bonne hygiène du vignoble est donc importante si vous avez des plants infectés.

Le développement de l'anthracnose ne peut avoir lieu que si le feuillage est mouillé longtemps. Plus la température augmentera, plus la durée de mouillure nécessaire pour qu'une infection ait lieu diminuera. Les parties sensibles des vignes (organes jeunes et en croissance) sont donc très à risque et la prévention est de mise.

Si vous observez des chancres d'**anthracnose** sur du vieux bois, les traitements préventifs lorsque les pousses ont 5 cm ou 1 à 3 feuilles déployées (stades 7 à 9) sont importants. Et ce, surtout si vous aviez des antécédents de la maladie en 2012 ou des cépages considérés **très sensibles ou sensibles (Vandal-Cliche, Louise Swenson, Frontenac, Maréchal Foch et St-Croix)**. Un autre moyen de diminuer la pression de la maladie est de sortir le bois de taille du vignoble et, si possible, de le brûler afin d'éliminer les chancres et les spores pouvant être présents sur le bois.

Les documents [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#), [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#), le bulletin d'information No 03 du 20 avril 2007, le bulletin d'information No 01 du 13 mai 2008 et le bulletin d'information No 01 du 30 avril 2010 vous fourniront plusieurs informations sur ces maladies.

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Référez-vous à l'avertissement [No 03 du 15 mai 2013](#) pour plus de détails.

ACTIONS DE PRÉVENTION APRÈS LE DÉBOURREMENT

Référez-vous à l'avertissement [No 03 du 15 mai 2013](#) pour plus de détails.

Plusieurs produits appliqués en protection et homologués contre certaines maladies ont aussi des effets sur d'autres maladies. Pour plus de détails, référez-vous au tableau de l'efficacité des fongicides (p. 53 à 56) du [Guide de protection vigne 2012](#).

Plusieurs fongicides utilisés pour la protection de la vigne présentent des risques élevés pour le développement de la résistance. Travailler le plus possible avec des produits de contact et si vous devez utiliser des produits systémiques, assurez-vous d'avoir une bonne rotation des matières actives et groupes utilisés.

TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

Voir l'avertissement [No 02 du 9 mai 2013](#).

Attention aux conditions climatiques lors des applications d'herbicides. Quelques cas de « brûlage » ont été rapportés, malgré la présence de déflecteurs. La dérive pourrait en être la cause.

PROTECTION CONTRE LE GEL ET QUOI FAIRE ENSUITE

De basses températures nocturnes ont encore été enregistrées dans quelques régions au cours de la dernière semaine. Pour plus d'information sur les différents types de gels et les moyens de protéger votre vignoble, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 04 du 13 mai 2013](#).

Si votre vignoble a été touché plus ou moins gravement par le gel dernièrement, le dernier bulletin d'information [No 05 du 21 mai 2013](#) vous apportera quelques éclaircissements sur les soins à apporter aux vignes gelées.

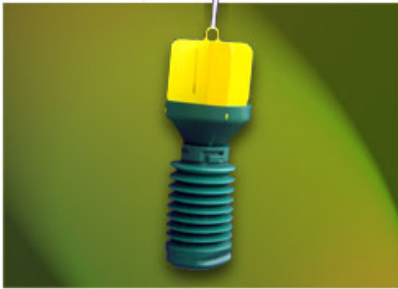
TEMPÉRATURES CRITIQUES POUR LA VIGNE LORS DE GEL

Voici les températures critiques (°C) fournies par l'université du Michigan pour le cépage Concord. Les dommages varieront selon le type de gel rencontré ainsi que sa durée.

Stade	Aucun dommage	10 % mortalité	50 % mortalité	90 % mortalité
Bourgeon dans le coton (3)	-	- 6,1	- 3,3	- 12,2
Pointe verte (5)	- 1,1	- 3,8	- 2,2	- 8,8
1 ^{re} feuille déployée (7)	- 1,1	- 2,7	- 1,9	- 6,1
2 ^e feuille déployée (9)	- 1,1	- 2,2	- 1,6	- 5,5
3 ^e feuille déployée (9)	-	- 2,2	-	- 3,3
4 ^e feuille déployée (12)	-	- 2,2	-	- 2,7

SCARABÉE JAPONAIS

(Evelyne Barriault, agr.)



Les [pièges Expando](#) peuvent être efficaces pour diminuer les populations de [scarabée japonais](#). Si ce dernier a causé des dommages importants dans votre vignoble l'an dernier, prévoyez **l'installation des pièges dès les premières semaines de juin**. Les pièges doivent être installés en périphérie du vignoble (jusqu'à 24 pièges par hectare). Ces pièges sont utilisés avec un système d'attractif floral et une phéromone d'agrégation qui attire les mâles et les femelles. Il



est important de les vider au moins deux fois par semaine.

PHYLLOXERA

Les premières galles de phylloxera ont été aperçues en Montérégie, dans les Laurentides et dans Lanaudière au cours de la dernière semaine. Le dépistage et l'observation sont de mise afin de cibler le bon moment pour faire les applications d'insecticide. Afin de diminuer le plus possible les interventions futures, les larves de la première génération de la saison devraient être victimes de votre traitement. Par la suite, les générations se chevaucheront et il sera plus difficile d'intervenir. Une fois le puceron protégé par « sa » galle, les produits ne l'atteignent plus. Vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 02 du 6 mai 2010](#) pour plus d'information sur ce ravageur.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [SAgE pesticides](#) : Information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- [IRIIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE

KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse

Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

Téléphone : 450 347-8341, poste 225

Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 04 – Vigne – 23 mai 2013